



BULLETIN D'INSCRIPTION

Randonnée VTT La Léoxygène du 31 Mai 2015

NOM _____ PRENOM _____ NE(E) LE _____

SEXE: F M

ADRESSE: _____

E mail: _____

LICENCIE UFOLEP AUTRES FEDERATIONS et NON LICENCIES

N° DE LICENCE: _____ CLUB: _____

INSCRIPTION POUR

Licenciés UFOLEP 7 € Autres fédérations et NL 10 €

DISTANCES: 25 km 40 km 55 km
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Attention: Prévoir 2 € pour la consigne du gobelet qui vous sera rendue après restitution du gobelet

J'affirme avoir lu le règlement de la manifestation et m'engage à le respecter dans son intégralité.

J'accorde à Veloxygène la libre utilisation des images et de tout enregistrement relatif à l'événement.

Signature

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____ père, mère, tuteur
(rayer les mentions inutiles)

du jeune _____ l'autorise à participer à :

Signature



La Léoxygène
Lac Bleu Léognan (33850)
Chemin des Terres Rousses

REGLEMENT

Art 1: La Léoxygène est une randonnée ouverte à tous, elle est organisée par **VELOXYGENE** club VTT Léognan.

Art 2: Tous les randonneurs s'engagent, par leur signature, à respecter le présent règlement.

Art 3: Tous les randonneurs s'engagent à respecter les propriétés qu'elles soient du domaine public ou du domaine privé.

Art 4: Tous les randonneurs s'engagent à respecter, la nature (en particulier ne pas jeter vos emballages de produits énergétiques), le balisage, les participants, les personnes sur le parcours, le dispositif de sécurité.

Art 5: Pour tous les circuits les non licenciés s'engagent à être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la randonnée sportive en VTT de moins de 1 an.

Art 6: Tous les VTTistes s'engagent à respecter le code de la route sur les portions routières, les arrêtés préfectoraux et municipaux et toutes les consignes données par l'organisateur.

Art 7: Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Art 8: Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, chute, vol, perte .

Art 9: Le port du casque est obligatoire pour tous les circuits .

Art 10: Les mineurs de moins de 14 ans devront être impérativement accompagnés, et avoir une autorisation parentale.

Art 11: Cette manifestation est couverte par les organisateurs par une police Responsabilité Civile Organisation, Chaque participant doit pouvoir justifier d'une assurance Responsabilité civile.

Randonnée VTT La Léoxygène du 31 Mai 2015



**Accident, péril :
secours 112**



**Assistance rando:
06.07.29.34.57**

